



Assemblée générale

Soixante-sixième session

14^e séance plénière

Jeudi 22 septembre 2011, à 9 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Al-Nasser (Qatar)

La séance est ouverte à 9 h 35.

Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale consacrée à la célébration du dixième anniversaire de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Durban

Point 67 de l'ordre du jour

Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée

b) Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban

Projet de résolution (A/66/L.2)

Le Président (*parle en arabe*) : Je déclare ouverte la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale consacrée à la célébration du dixième anniversaire de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Durban. La Réunion est organisée en application des résolutions 64/148, 65/240 et 65/279 de l'Assemblée générale, en date respectivement du 18 décembre 2009, du 24 décembre 2010 et du 13 juin 2011, et au titre du point 67 b) de l'ordre du jour, intitulé « Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban ».

Je souhaite une bienvenue chaleureuse à tous les participants à la présente Réunion de haut niveau. Nous sommes réunis ici aujourd'hui pour réaffirmer que

nous, peuples et nations du monde, constituons une seule famille riche dans sa diversité. C'est notre diversité qui enrichit l'humanité et oriente ses progrès. C'est en célébrant cette diversité, ainsi qu'en faisant la promotion de la tolérance et en dissipant la crainte de l'autre, que nous construirons un monde plus pacifique, un monde reposant sur les principes fondamentaux que sont l'égalité, la confiance et le respect mutuel.

Je voudrais remercier les cofacilitateurs, S. E. M^{me} Isabelle Pico, Représentante permanente de Monaco auprès de l'Organisation des Nations Unies, et S. E. M. Tommo Monthe, Représentant permanent du Cameroun auprès de l'Organisation des Nations Unies, qui ont dirigé avec une grande compétence les préparatifs de la présente Réunion de haut niveau. À cet égard, je voudrais leur exprimer toute ma gratitude pour leurs efforts remarquables.

La présente Réunion est l'occasion pour les dirigeants du monde de parler d'une seule voix face à l'un des défis les plus critiques auxquels le monde est confronté en ce XXI^e siècle : le fléau persistant que constituent le racisme et la xénophobie dans le monde. Elle nous donne également la possibilité de renouveler notre engagement envers la mise en œuvre pleine et entière des mesures énoncées dans la Déclaration et le Programme d'action de Durban, adoptés par consensus en 2001. Avec le document final adopté par la Conférence d'examen de Durban, la Déclaration et le Programme d'action de Durban constituent

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



l'orientation la plus globale de la lutte contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée. Ils mettent en exergue les problèmes auxquels sont confrontées les victimes de discrimination raciale, en particulier les personnes d'ascendance africaine, de même que les personnes d'ascendance asiatique, les migrants, les réfugiés, et certains groupes vulnérables spécifiques, comme les peuples autochtones et d'autres minorités. Ils soulignent également que nous devons nous souvenir des crimes et des injustices du passé, quels que soient le lieu et l'époque où ils se sont produits. Nous devons condamner clairement ces tragédies racistes et dire la vérité sur l'histoire. Ce sont des éléments essentiels de la réconciliation internationale et de la création de sociétés justes fondées sur la justice, l'égalité et la solidarité.

Malheureusement, malgré les progrès réalisés depuis l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Durban en 2001, les exemples de xénophobie, de racisme et d'intolérance sont devenus plus graves et plus fréquents. On constate des attitudes racistes et des discours de haine dans de nombreux pays, et l'Internet fournit un nouveau véhicule à leur prolifération. Les pays en ont certes beaucoup fait pour éliminer les obstacles à la réalisation des principes fondamentaux d'égalité et de non-discrimination, mais il reste encore beaucoup à faire.

Je tiens à encourager tous les pays, individuellement et collectivement, à intensifier leurs efforts pour réduire l'incidence de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et d'intolérance qui y est associée. C'est aux États qu'incombe la responsabilité de promulguer les mesures législatives nécessaires pour prévenir les pratiques discriminatoires et rendre justice aux victimes. En collaboration avec d'autres acteurs, dont la société civile et les milieux d'affaires, les gouvernements doivent intensifier les campagnes de sensibilisation et améliorer l'éducation afin de lutter contre l'ignorance et de remédier effectivement aux causes profondes des préjugés et des stéréotypes négatifs.

Cette Réunion de haut niveau est pour nous tous l'occasion de réaffirmer notre responsabilité collective dans la lutte contre le racisme et la promotion de l'égalité et de la non-discrimination. C'est également l'occasion de relever ensemble des défis d'une importance critique. Je nous souhaite une réunion fructueuse.

Je donne maintenant la parole au Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Il y a 10 ans, en adoptant la Déclaration et le Programme d'action contre le racisme, la communauté internationale affirmait qu'aucun pays ne pouvait se targuer d'être exempt de discrimination et d'intolérance.

Dix ans plus tard, c'est toujours le cas. Certes, nous avons fait beaucoup de chemin. De nouvelles lois ont été promulguées; de nouvelles institutions défendent la justice; de nouvelles initiatives encouragent le dialogue, et de nouveaux modes de pensée se mettent en place. Nous sommes mieux préparés à poursuivre les crimes graves tels que le génocide, l'apartheid, le nettoyage ethnique et les formes contemporaines d'esclavage et à nous en protéger. Nous sommes mieux à même de percevoir les formes insidieuses de discrimination – les interactions subtiles, directes, et les préjugés institutionnalisés qui peuvent être tout aussi destructeurs que des comportements ouvertement agressifs.

Il nous faut pourtant reconnaître qu'au cours de la décennie écoulée, l'intolérance a augmenté dans de nombreuses régions du monde. La résurgence et la persistance de ces attitudes inhumaines et de ces pratiques néfastes montrent que nous n'en avons pas fait assez pour endiguer ces phénomènes. Les membres sont saisis d'un plan d'action mondial qui inclut des recommandations quant à la façon de lutter contre la discrimination qui visent les Africains et les personnes d'ascendance africaine, les Asiatiques et les personnes d'ascendance asiatique, les peuples autochtones, les migrants, les réfugiés, les minorités, les Rom, etc. Adoptons plus activement le concept de la diversité afin de préserver la dignité de ces groupes.

Je me félicite de la célébration, cette année, de l'Année internationale des personnes d'ascendance africaine et des nombreuses initiatives constructives qu'elle a engendrées. Luttons fermement contre l'antisémitisme. Opposons-nous à l'islamophobie et rejetons la discrimination à l'encontre des chrétiens. Les préjugés religieux n'ont pas de place dans notre monde. Défendons les droits de tous, sans distinction, comme le proclame la Déclaration universelle. La race, la couleur, la langue, les opinions politiques ou autres, la propriété, la naissance ou tout autre statut ne devraient aucunement constituer une barrière à l'exercice des droits et des libertés.

Restons aux premières lignes de la lutte contre l'intolérance et prenons l'engagement de lutter contre la discrimination à l'encontre des femmes et de l'orientation sexuelle. Les victimes des préjugés doivent être au cœur de nos efforts, comme le signale si justement le thème de la présente réunion. Notre lutte en faveur du respect et de la compréhension mutuels n'est pas qu'un exercice de bonne conscience.

En effet, les enjeux sont élevés. L'ignorance et l'intolérance sont parmi les causes profondes des conflits. Le racisme et la discrimination entravent sérieusement le développement. Trop souvent, nous voyons s'installer un cycle vicieux où la discrimination est à l'origine de privations, et la pauvreté aggrave la discrimination. Ce qui caractérise de manière frappante pratiquement toutes les communautés très pauvres, c'est leur manque d'accès aux institutions et aux services publics. Les difficultés économiques, comme celles que nous vivons actuellement, ne font qu'aggraver ces situations. La concurrence pour l'emploi et d'autres difficultés ont souvent pour effet d'engendrer un sentiment d'hostilité vis-à-vis des migrants et des minorités. Les gouvernements doivent veiller à ce que le chômage et la dégradation des conditions de vie ne soient pas un prétexte pour s'en prendre à des groupes vulnérables. Nous devons résister aux politiciens polarisateurs qui jouent sur la peur et recourent aux stéréotypes à des fins électorales.

Nous savons tous que la Conférence initiale de Durban et son suivi il y a deux ans ont été source d'une immense polémique. En cette date anniversaire, réaffirmons certains principes de base. Ce processus vise à renforcer la lutte mondiale cruciale contre le racisme. Nous devons condamner quiconque utilise cette tribune pour subvertir cet effort par des discours incendiaires, des affirmations infondées et des paroles de haine. Nous devons nous engager ensemble à nous attaquer aux vrais problèmes du racisme et de l'intolérance. Luttons pour la dignité, l'égalité et la justice pour tous. Œuvrons de concert avec les groupes de la société civile qui jouent un rôle central dans ce domaine. Travaillons en harmonie pour promouvoir l'harmonie.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général pour sa déclaration.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Navanethem Pillay, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme.

M^{me} Pillay (Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme) (*parle en anglais*) : Aujourd'hui, nous commémorons l'adoption par consensus, en septembre 2001, de la Déclaration et du Programme d'action de Durban contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée. Je salue la grande majorité des États Membres qui montrent leur appui à cette réalisation importante, dont l'objectif est de lutter contre le racisme et de transformer les vies de tant de victimes dans le monde. Le chemin qui a conduit à cette commémoration a été, bien évidemment, semé d'obstacles, ne serait-ce que parce que ces questions sont complexes et délicates. Aucun pays ne peut prétendre être libre du racisme, mais nous devons être déterminés à trouver le courage nécessaire pour nous unir et avancer ensemble.

La Déclaration et le Programme d'action de Durban, avec le document final de la Conférence d'examen de 2009, apportent un cadre complet pour lutter contre le fléau qu'est le racisme. L'élément crucial de ces deux documents est qu'ils placent les victimes au cœur de nos efforts pour lutter contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui est associée. Ils contiennent une condamnation véritablement universelle du racisme, qui reconnaît les injustices du passé et prévient le danger posé par toute manifestation qui ressurgirait, ainsi que par les nouvelles formes de racisme et d'intolérance.

La Déclaration donne une longue liste des victimes et des causes. Parmi les victimes, elle cite le sort pénible des minorités, comme les Roms, des personnes d'ascendance africaine et asiatique, des migrants et des peuples autochtones. Parmi les causes, elle mentionne la stigmatisation et la discrimination basées sur le VIH/Sida, la discrimination qui se fonde sur l'origine et les formes multiples de discrimination et d'exclusion auxquelles sont confrontées en particulier les femmes. En définitive, ce document englobe les victimes, les sources, les causes et les formes du racisme. Il traite du racisme dans les médias et dans les nouvelles technologies de communication et d'information ainsi que de la traite d'êtres humains, de la migration, des conflits, de la pauvreté et des déplacements internes. Il couvre la discrimination dans la sphère publique et privée. Il considère l'aide juridique et la mise à disposition de recours efficaces pour les victimes et les personnes touchées par le racisme.

Un autre aspect important de la Déclaration est qu'elle rappelle non seulement aux gouvernements leurs obligations essentielles en matière de droits de l'homme, mais qu'elle indique aussi en détail les mesures supplémentaires que les États devraient prendre en collaboration avec les parlements, les institutions nationales, la société civile et d'autres partenaires. Elle envisage aussi des stratégies de coopération internationale renforcée avec la participation de l'Organisation des Nations Unies et d'autres mécanismes internationaux.

La Déclaration et le Programme d'action de Durban, ainsi que le document final de la Conférence d'examen de Durban, indiquent clairement que le programme global de lutte contre la discrimination nous concerne tous et appartient à tous indépendamment de notre race, couleur, origine nationale ou ethnique, affiliation, religion ou croyance. Les principes énoncés constituent les fondements solides de notre action, et ils continuent de nous orienter fermement face à des conditions changeantes et à de nouveaux défis.

Même si, il y a 10 ans, la Déclaration et le Programme d'action de Durban avaient été bien avisés de fournir un cadre global pour relever les défis contemporains, aujourd'hui nous devons faire face à l'écart regrettable qui sépare les engagements pris à l'époque des actions concrètes et efficaces réellement mises en place. Certains États ont fait des progrès graduels dans la lutte contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, en grande partie en promulguant ou en amendant des protections constitutionnelles et la législation nationale. On ne saurait contester l'importance de régimes juridiques solides pour protéger les droits et fournir des possibilités de recours et de réparation.

Toutefois, des progrès tangibles ne peuvent être réalisés sans volonté politique de mettre en œuvre ces lois et d'en imposer l'application. Nous devons donc, ici et maintenant, redynamiser nos efforts aux niveaux national, régional et mondial pour lutter contre le fléau qu'est le racisme. Nous pouvons commencer en faisant la preuve, ici et maintenant, de notre leadership, en soulignant que l'égalité et la non-discrimination sont des principes fondamentaux de la communauté internationale. Ces principes donnent de l'espoir aux victimes. Nous devons tous nous engager à mener à tous les niveaux des actions qui s'attaquent aux causes profondes et souvent structurelles du racisme.

La voie vers un monde sans racisme est semée de difficultés. Les efforts déployés pour lutter contre la discrimination requièrent une planification soignée et une perspective à long terme. Cela demande de l'engagement et de la persévérance. À cet égard, je souhaite souligner l'importance de développer des plans nationaux d'action, envisagés par la Déclaration et le Programme d'action de Durban, avec la participation des victimes et des groupes les plus touchés. Les plans nationaux d'action s'avèrent des outils importants pour aborder le problème du racisme. Mon Bureau a fourni une formation et une assistance technique dans ce domaine, et nous sommes prêts à aider davantage d'États dans cette entreprise. Nous continuerons à servir de forum pour le dialogue, l'échange et la recherche sur les problèmes de lutte contre la discrimination car nous sommes convaincus que des échanges éclairés, crédibles et un dialogue entre les États, les experts de l'Organisation des Nations Unies, les universitaires, les parlements, la société civile et les autres partenaires sur ces questions peuvent créer une meilleure compréhension et renforcer la confiance.

Comme elle en a reçu mandat du Conseil des droits de l'homme et de l'Assemblée générale, la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme continuera d'appuyer des mécanismes clés tels que le Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine, le Groupe de travail intergouvernemental sur l'application effective de la Déclaration et du Programme d'action de Durban, le Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, et le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale.

Enfin, nous sommes résolus à continuer de renforcer nos efforts pour lutter contre la discrimination à travers l'Organisation des Nations Unies. Il sera important de nous associer à nos institutions sœurs pour améliorer notre coordination au niveau du système pour les questions de lutte contre la discrimination touchant les femmes, les enfants, les peuples autochtones, les migrants, les personnes atteintes du VIH/sida, et d'autres.

Je souhaite conclure en notant qu'aujourd'hui peu de personnes dans le monde nieraient ouvertement que les êtres humains naissent égaux en droits, comme le proclame la Déclaration universelle des droits de l'homme. Nous sommes tous d'accord sur le fait que bien trop de personnes sont traitées injustement en

raison de leur appartenance à un groupe particulier – qu'il soit national, ethnique, religieux ou défini par leur sexe ou leur origine. La Déclaration et le Programme d'action de Durban, depuis la perspective des victimes, fournit un cadre global permettant de concrétiser ce sentiment et la reconnaissance de ce fait sous forme d'action.

Pour l'avenir, il reste beaucoup plus à faire pour lutter contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée. Je prie instamment tout le monde de mobiliser la volonté politique nécessaire pour s'unir sur cette question qui est d'une importance fondamentale dans la vie d'innombrables victimes. Jusqu'à présent, nous avons fait trop peu et trop lentement. Nous avons accepté que la réaction mondiale contre le racisme soit voilée par la politique. Nous devons faire mieux. Les victimes du racisme demandent et attendent cela de nous.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Jacob Zuma, Président de la République sud-africaine.

Le Président Zuma (*parle en anglais*) : Il y a 10 ans, l'Afrique a eu l'honneur d'accueillir sur ses rivages les États Membres de l'Organisation des Nations Unies et des personnes venues du monde entier pour participer à la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée. Moins d'une dizaine d'années plus tôt, il aurait été inimaginable qu'un rassemblement de ce type, sur la question du racisme, se tînt en Afrique du Sud. Cette Conférence a démontré que l'humanité pouvait vaincre le fléau et le démon du racisme et de la discrimination raciale. Elle a également confirmé que la communauté internationale, représentée par l'ONU, avait vaincu le démon du racisme que l'ONU qualifie, de manière résolue et à raison, de crime contre l'humanité.

La tenue de cette Conférence sur le sol africain avait également une valeur symbolique étant donné que, deux siècles durant, les populations africaines se sont vues infliger d'indicibles souffrances et un traitement cruel et inhumain sous le colonialisme, l'occupation et l'apartheid. En Afrique, les séquelles de tous ces maux restent visibles et sont intégrées à nos efforts quotidiens visant à améliorer la vie de nos populations. À Durban, le monde a parlé d'une seule voix et a réaffirmé sa volonté de poursuivre la lutte contre le fléau du racisme et de tout mettre en œuvre pour l'éliminer. Le monde a convenu qu'un cadre

général était nécessaire et important pour lutter contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée.

À cet égard, la Déclaration et le Programme d'action de Durban ont été adoptés à l'unanimité. La Déclaration et le Programme d'action de Durban proposent une évaluation complète de la situation mondiale qui existait à l'époque concernant le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, et un ensemble de mesures collectives à prendre pour faire face à ce problème. L'Afrique du Sud se félicite de la décision de l'Assemblée générale de célébrer le dixième anniversaire de l'adoption des Déclaration et Programme d'action de Durban.

Nous notons avec satisfaction les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Durban, et dans la lutte contre le racisme. Toutefois, alors que nous sommes réunis aujourd'hui, le racisme continue de poser les mêmes problèmes qu'en 2001. Le racisme et la discrimination raciale constituent toujours une atteinte violente à la dignité humaine, blessent l'amour-propre des personnes et affectent longtemps et de manière négative leurs victimes.

Nous restons fermement convaincus que le racisme et la discrimination raciale sont contraires à la Charte des Nations Unies et aux principes qu'elle consacre. La prévalence du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée constituerait par conséquent une mise en accusation de notre Organisation et de ses États Membres. Dix ans après, nous devons examiner, dans un esprit d'ouverture et en toute honnêteté, les questions qui continuent de nous diviser. Nous n'avons nul besoin de détracteurs en ce qui concerne cette question puisque nous avons tous convenu il y a longtemps que le racisme est un affront fait à l'humanité et une violation des principes des Nations Unies.

Nous exhortons le monde à ne pas détourner son attention de la lutte contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée. Nous devons poursuivre cette lutte avec la même fermeté et la même détermination qui ont conduit à la fin de l'esclavage, du colonialisme et de l'apartheid. Nous accueillons avec satisfaction certaines des mesures de réparation prises. Depuis 2001, des responsables publics ont présenté dans

certaines pays des excuses officielles aux victimes du racisme et de la discrimination raciale. Des objets culturels ont dans certains cas retrouvé leur lieu d'origine et, dans d'autres, une indemnisation a été versée. Néanmoins, il reste encore beaucoup de choses à faire dans ce domaine. C'est pourquoi nous appuyons l'initiative visant à ériger un mémorial permanent en l'honneur des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, qui fait partie des interventions importantes et nécessaires à mener d'urgence.

Nous saisissons cette occasion pour réaffirmer que la Déclaration et le Programme d'action de Durban constituent l'orientation globale des Nations Unies aux fins de l'élimination du racisme. Nous appelons tous les États Membres de l'ONU et le monde dans son ensemble à réaffirmer notre engagement politique, aux niveaux national, régional et international, à mettre en œuvre, dans leur intégralité et avec efficacité, les Déclaration et Programme d'action de Durban. Nous encourageons tous les États Membres à continuer d'adopter des mesures au niveau national pour lutter contre le fléau du racisme et mettre efficacement en œuvre la Déclaration et le Programme d'action de Durban.

Pour terminer, le racisme et la discrimination raciale posent toujours un défi à l'humanité, et nous devons déployer un effort collectif pour débarrasser le monde de ce fléau. Nous attendons avec intérêt l'adoption du projet de déclaration (A/66/L.2) à la fin de la présente séance plénière, qui réaffirmera notre volonté politique de poursuivre la mise en œuvre pleine et effective de la Déclaration et du Programme d'action de Durban.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Rahamtallah Mohammed Osman, Vice-Ministre des affaires étrangères du Soudan, qui s'exprimera au nom du Groupe des États d'Afrique.

M. Oman (Soudan) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un grand honneur d'intervenir à la présente Réunion de haut niveau au nom du Groupe des États d'Afrique pour commémorer le dixième anniversaire de l'adoption par consensus de la Déclaration et du Programme d'action de Durban à la Conférence mondiale de 2001 contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, tenue à Durban (Afrique du Sud).

La Déclaration et le Programme d'action de Durban constituent le cadre mondial le plus général et axé vers l'action qui existe pour lutter contre le racisme, la discrimination raciale et la xénophobie et l'intolérance qui y est associée. Le Groupe se félicite des progrès réalisés aux niveaux national, régional et international conformément aux obligations et aux engagements souscrits à Durban. De toute évidence, cet événement est l'occasion opportune d'évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre du document final de la Conférence pour inventorier les obstacles et les difficultés rencontrés et trouver les solutions appropriées.

Aujourd'hui, nous ne commémorons pas seulement Durban, nous réaffirmons et renouvelons notre attachement politique mondial inébranlable à la mise en œuvre pleine et effective de la Déclaration et du Programme d'action de Durban et du document final de la Conférence d'examen de Durban (2009). Nous sommes également encouragés par les gouvernements qui, depuis l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Durban, ont adopté des mesures législatives et administratives historiques et progressistes pour lutter efficacement contre le racisme et la discrimination raciale, pour protéger les droits des migrants et des minorités raciales, nationales ou ethniques et linguistiques, et combattre l'incitation à la haine fondée sur la religion ou la croyance.

Malgré ces efforts déployés par la communauté internationale, les gouvernements et les autorités locales, le fléau du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée persiste et continue d'entraîner des violations des droits de l'homme, des souffrances, des situations défavorisées et de la violence. Nous sommes aussi non moins préoccupés de constater une réduction des libertés civiles. Nous sommes troublés par ces atteintes aux droits de l'homme et par la répétition d'incidents violents à caractère raciste, xénophobe ou associés à l'intolérance et à la discrimination raciale.

Nous notons également les mesures décisives qui seront prises par certains États Membres, le système des Nations Unies et la communauté internationale dans son ensemble pour s'opposer à la persistance du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, et pour renforcer le dialogue aux fins de la compréhension et de la promotion de la tolérance et du plein respect de la diversité culturelle et ethnique. Ces efforts doivent être complétés et renforcés par la conduite de campagnes

médiatiques de sensibilisation responsables et par la promotion des principes de tolérance, de respect mutuel et de compréhension grâce aux systèmes éducatifs.

Le Groupe des États d'Afrique se félicite de la commémoration du dixième anniversaire de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Durban. Le Groupe des États d'Afrique pense que cette commémoration donne une occasion unique de rétablir un consensus international fort et marque le renouveau de l'attachement international à la lutte contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée.

À la lumière des difficultés qui subsistent, nous devons traduire notre détermination en action et prendre les mesures qui s'imposent pour mettre en œuvre la Déclaration et le Programme d'action de Durban et le document final de la Conférence d'examen de Durban, qui représentent le cadre international le plus général dans la lutte contre le racisme. En outre, il est indispensable de s'attaquer avec davantage de détermination et de volonté politique à toutes les formes et manifestations de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et d'intolérance qui y est associée dans tous les domaines d'activité et dans toutes les régions du monde, notamment toutes celles placées sous occupation étrangère.

Le Groupe des États d'Afrique est heureux que cette commémoration bénéficie d'une forte participation et que le projet de déclaration (A/66/L.2) qui sera adopté par tous les États participants à la présente Réunion de haut niveau traduise la volonté de la communauté internationale de s'unir contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée.

Le Groupe souligne que la dynamique créée par le dixième anniversaire de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Durban et de ses mécanismes de suivi, notamment au sein du système des Nations Unies, renforcera la Déclaration et insufflera un élan supplémentaire à l'accélération de la mise en œuvre, par les États et d'autres acteurs, des objectifs louables qui y sont inscrits. La Déclaration et le Programme d'action de Durban adoptent une approche axée sur la victime des problèmes liés au racisme, à la discrimination raciale, à la xénophobie et à l'intolérance qui y est associée. Des recommandations précises sont formulées pour lutter

contre la discrimination à l'égard des Africains et des personnes d'ascendance africaine, des Asiatiques et des personnes d'ascendance asiatique, des peuples autochtones, des migrants, des réfugiés, des minorités, des Roms et d'autres groupes.

Le Groupe souligne que les engagements doivent être suivis d'effet de la part de tous les États, à qui incombe toujours la responsabilité principale à cet égard. Il réaffirme que la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale et que la Déclaration et le Programme d'action de Durban restent le fondement et le cadre juridique fondamental aux fins de l'élimination effective du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée.

Le Groupe réaffirme que l'esclavage et la traite des esclaves, y compris la traite transatlantique des esclaves, les nouvelles formes d'esclavage telles que la traite des êtres humains, l'apartheid et le colonialisme ne doivent jamais être oubliés et, à cet égard, le Groupe accueille favorablement les mesures prises dans l'enceinte de l'ONU à New York pour honorer la mémoire des victimes par l'édification d'un monument commémorant le deux centième anniversaire de l'abolition de la traite transatlantique des esclaves et de l'esclavage.

Par ailleurs, le Groupe rappelle l'adoption de la résolution intitulée « Plan d'action mondial des Nations Unies pour la lutte contre la traite des personnes » (résolution 64/293) et appelle à sa mise en œuvre.

Pour le Groupe des États d'Afrique, cette manifestation sera une occasion pour les chefs d'État et de gouvernement de mobiliser la volonté politique. Je souhaite que le dixième anniversaire soit célébré comme il se doit durant les débats, qui déboucheront sur l'adoption d'un document final exprimant la détermination mondiale à mettre fin au racisme et à accorder la priorité aux victimes dans nos débats.

Avant de terminer, je voudrais indiquer que le Groupe des États d'Afrique appuie la proposition faite par S. E. le Président de l'Afrique du Sud tendant à ce que le projet de déclaration (A/66/L.2) soit adopté à la fin de la séance de ce matin.

Le Président (*parle en anglais*): Je donne maintenant la parole à S. E. M. Raden Mohammad Marty Muliana Natalegawa, Ministre des affaires

étrangères de l'Indonésie, qui va s'exprimer au nom des États d'Asie et du Pacifique.

M. Natalegawa (Indonésie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, au nom du Groupe des États d'Asie et du Pacifique, je voudrais tout d'abord vous féliciter d'avoir été élu pour diriger les travaux de la présente Réunion de haut niveau. Je voudrais également féliciter les cofacilitateurs et les experts qui ont tenu des délibérations et des négociations au sujet de la portée, des modalités, du format et de l'organisation de la présente Réunion de haut niveau, ainsi que sur le projet de déclaration politique (A/66/L.2) qui sera le document final de la Réunion. Je suis convaincu que le texte que nous allons adopter a été rédigé de façon équilibrée afin de refléter nos nombreuses préoccupations communes concernant le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée.

Aujourd'hui, nous sommes réunis dans cette salle de l'ONU pour commémorer le dixième anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Durban. Il y a 10 ans, nous étions réunis en Afrique du Sud, à l'occasion d'une conférence qui a fait date, la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, pas seulement en tant que Gouvernements mais en tant que peuples du monde. A cette Conférence, l'appel lancé aux peuples du monde était que nous devons lutter contre ces préjugés avec la plus grande détermination et la plus grande persévérance car ils constituent un fléau qui afflige notre humanité commune.

Le message émanant de la Conférence mondiale contre le racisme était on ne peut plus clair : la lutte contre le racisme est une lutte pour les droits de l'homme, la dignité et l'élimination de la pauvreté. En adoptant une Déclaration et un Programme d'action, nous avons clairement montré qu'à condition d'avoir la volonté politique de réussir, nous pouvons aboutir à un consensus sur toutes les questions. Pour faire suite à cette Conférence, nous nous sommes retrouvés en 2009 à Genève pour la Conférence d'examen de Durban afin de faire le bilan de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Durban et de voir où nous en étions dans la lutte contre le racisme dans toutes ses manifestations. Ensemble, nous avons résolu de redynamiser l'engagement politique des Etats Membres à poursuivre la lutte contre le racisme face aux défis émergents énoncés dans le document final de la Conférence d'examen (A/CONF.211/8. chap. I).

Dix années se sont écoulées et nous devons maintenant nous demander si nous avons réellement conjugué nos efforts pour régler la situation des victimes du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée désignées dans la Déclaration et le Programme d'action de Durban. Il est par conséquent très préoccupant de constater que le racisme subsiste en dépit des efforts déployés par de nombreux groupes et pays, et en dépit de nombreuses preuves qui témoignent des conséquences terribles du racisme. C'est pourquoi le monde et, surtout, les victimes ont de nouveau les yeux fixés sur nous aujourd'hui.

Nous parlons de parvenir à une nouvelle unité, comme notre époque l'exige. Par conséquent, nous devons tous mener une action concertée, en particulier étant donné que de nouvelles formes et manifestations du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée continuent d'apparaître. En effet, nous avons collectivement compris que la discrimination ne disparaît pas d'elle-même. Il faut s'y attaquer avec sérieux, sinon elle risque de causer des troubles sociaux et des violences. C'est pourquoi nous devons prendre la ferme décision de s'attacher à réaliser notre objectif commun, à savoir garantir la jouissance effective par tous de tous les droits de l'homme et des libertés fondamentales dans toutes les sociétés, y compris par les victimes du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée.

L'histoire abonde en injustices effroyables causées par le non-respect du principe de l'égalité des êtres humains. Il s'agit notamment du colonialisme, des guerres de conquête, de l'esclavage, du génocide, de l'apartheid, du nettoyage ethnique et d'autres atrocités. Même si l'apartheid a été vaincu, il existe toujours toute une pléthore de lois et de pratiques discriminatoires qui ont une incidence néfaste sur les vies des communautés entières dans de nombreuses parties du monde. Nous partageons l'opinion selon laquelle l'esclavage, la traite des esclaves, le colonialisme et l'apartheid sont d'importantes sources et manifestations historiques du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée. Ces pratiques et politiques du passé se manifestent aujourd'hui sous forme de pauvreté, de sous-développement, de marginalisation et d'exclusion socioéconomique, qui

séviennent dans les pays en développement depuis des années.

Nous sommes profondément convaincus que grâce à la mobilisation de la volonté politique aux niveaux national, régional et international en vue de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Durban, ainsi que des documents issus de la Conférence d'examen de Durban, par nos gouvernements et toutes les parties prenantes, notamment la société civile et le secteur privé, nous serons en mesure de combattre et d'enrayer le fléau du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée dans tous les domaines et dans toutes les parties du monde, y compris celles qui sont sous occupation étrangère.

Pour terminer, nous nous déclarons résolus et fermement déterminés à donner un degré de priorité élevé à la lutte contre toutes les formes et manifestations du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée; et à la protection de leurs victimes.

Le Président (*parle en anglais*): Je donne maintenant la parole à la représentante de la Roumanie, qui va s'exprimer au nom des États d'Europe orientale.

M^{me} Miculescu (Roumanie) (*parle en anglais*): J'ai l'honneur de prendre la parole au nom du Groupe des États d'Europe orientale.

La Déclaration et le Programme d'action adoptés il y a 10 ans, ce que nous sommes réunis aujourd'hui pour commémorer, soulignent que la communauté internationale est déterminée à axer sa volonté politique sur la lutte mondiale contre le fléau du racisme, de la xénophobie et de l'intolérance. Ils montrent également que les pays peuvent dépasser leurs préoccupations politiques et s'unir dans la poursuite d'un objectif commun, à savoir mettre fin au phénomène du racisme.

Nous pouvons reconnaître qu'aucune société moderne, indépendamment de ses particularités géographiques et culturelles, de sa civilisation ou de son niveau de développement, n'échappe aux manifestations complexes du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, et aussi de la haine. Aucun pays n'est exempt de tout reproche, aucune société ne peut échapper à la critique. Par conséquent, les engagements que nous avons pris en matière de lutte contre le racisme ne peuvent aboutir que par une

action concertée à tous les niveaux – local, national, régional et international. À cette fin, même si certains États de notre groupe ne participent pas à la réunion d'aujourd'hui, tous les pays du Groupe des États d'Europe orientale continuent d'appuyer fermement et sans fléchir la lutte mondiale contre le racisme, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, et ils sont déterminés à continuer de prendre des mesures pour veiller, à tous les niveaux de nos sociétés, au plus strict respect de toutes les libertés et de tous les droits fondamentaux, ainsi que du principe de l'égalité universelle.

Des progrès considérables ont été accomplis en 10 ans, mais il reste encore beaucoup à faire. Nous devons tous, dans nos pays à tous les niveaux et au sein de nos sociétés respectives, à titre collectif ou individuel, faire en sorte que nos engagements politiques se transforment en mesures pratiques. Nous devons agir à présent car, en dépit de toute notre rhétorique et de nos bonnes intentions, nombreux sont ceux qui, malheureusement, sont toujours victimes du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée. Chacun d'entre nous doit donc rester engagé et en alerte afin de combattre et de prévenir tout acte d'incitation à la violence, à la haine et à la ségrégation. Nous en avons les moyens, nous devons maintenant saisir cette occasion.

Toutes nos initiatives de lutte contre le racisme, la xénophobie, la discrimination, l'extrémisme et leurs diverses manifestations doivent être menées dans le plein respect de toutes les libertés et de tous les droits fondamentaux, conformément aux obligations que nous impose le droit international des droits de l'homme. À cet égard, l'adhésion universelle à la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, sa ratification universelle et la pleine mise en œuvre de ses dispositions sont indispensables en vue de garantir l'efficacité de la lutte contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée. Cependant, nous ne pouvons que constater avec regret que nous continuons d'accuser un retard, en ce qui concerne non seulement sa ratification universelle, mais également le plein respect de ses dispositions.

Si nous reconnaissons le rôle fondamental que jouent les gouvernements dans la lutte contre le racisme et de la mise en œuvre de la Convention, il convient également de noter le rôle essentiel que joue le système des Nations Unies dans le cadre de notre

lutte. Nous soulignons les efforts constants du Conseil des droits de l'homme, du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, du Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, mais également des organisations régionales compétentes dans le domaine de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale. Nous devons également continuer d'encourager la société civile et les médias à compléter notre action concertée dans le cadre de cette lutte. Leur contribution est essentielle car ils collaborent avec les gouvernements pour fournir une assistance aux victimes de la discrimination, et ils participent notamment aux campagnes de sensibilisation et aux activités de recherche.

Nous avons parcouru un long chemin depuis l'adoption de la Déclaration à Durban il y a 10 ans, mais nous devons encore faire face à de nombreux problèmes et franchir de nombreux obstacles si nous voulons libérer le monde du racisme. Cependant, nous sommes certains de pouvoir renverser tous les obstacles si nous suivons la voie de la raison. Comme l'a dit un jour Abraham Heschel, grand penseur venu de notre région du monde, « le racisme est la plus grave menace posée par l'homme à l'homme – une haine maximale pour des raisons minimales ».

Pour terminer, je réaffirme que les pays de notre groupe restent déterminés et activement engagés dans la lutte complexe contre le racisme, l'intolérance et la discrimination. En agissant ainsi, nous resterons unis dans notre volonté de prévenir de tels actes à l'avenir.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Kenneth Baugh, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de la Jamaïque, qui s'exprimera au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

M. Baugh (Jamaïque) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes à l'occasion de cette Réunion de haut niveau organisée pour commémorer le dixième anniversaire de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Durban sur le thème « Victimes du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée : reconnaissance, justice et développement ».

Il y a 10 ans à Durban, la communauté internationale a courageusement pris position en vue d'éliminer le fléau du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et les autres formes d'intolérance de la surface de la planète. Aujourd'hui,

nous faisons le bilan des grands pas accomplis au fil des ans vers la réalisation des objectifs fixés par la Déclaration et le Programme d'action de Durban. Nous sommes également conscients qu'en dépit de nos efforts, il reste encore beaucoup à faire si nous voulons atteindre ces objectifs.

Nous prenons note des progrès accomplis au niveau intergouvernemental avec la création du Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine, du poste de Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme et de celui d'Expert indépendant sur les questions relatives aux minorités. Nous sommes conscients que nombre de nos gouvernements, au niveau national, cherchent à protéger le caractère diversifié et multiculturel de leurs sociétés. Certains États ont créé des mécanismes nationaux spécialisés de lutte contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée et de promotion de l'égalité, de la justice et de la dignité, et d'autres pays ont adopté des lois, des plans et des politiques au niveau national, notamment des mesures de discrimination positive, afin de garantir que les minorités et les groupes vulnérables soient pleinement intégrés au sein de la société. Nous réaffirmons notre volonté d'améliorer l'efficacité des mécanismes nationaux de lutte contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée.

Cependant, en dépit des progrès accomplis en matière de lutte contre le racisme, le niveau de mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Durban n'est pas satisfaisant. Nous reconnaissons que le processus de Durban est une initiative inachevée qui exigera une action concertée de la part de tous les membres de la communauté internationale si nous voulons éliminer ces atrocités de nos sociétés. À cette fin, nous espérons que la présente réunion permettra de catalyser une action unifiée afin de formuler des stratégies concrètes qui nous permettront d'atteindre notre objectif, à savoir reconnaître les victimes du racisme, de la discrimination, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée pour leur rendre justice, dignité et leur donner une possibilité équitable de concrétiser pleinement leur potentiel, mais également pour élever le racisme au rang de préoccupation mondiale.

Les États Membres de la région d'Amérique latine et des Caraïbes appuient et promeuvent activement les objectifs de la Déclaration et du Programme d'action de Durban. Nous réaffirmons

notre volonté inébranlable de débarrasser le monde de l'intolérance raciale et des autres injustices. Nous devons tenir compte du fait que dans de nombreuses régions du monde, les victimes continuent de souffrir de la violence du fait de leur origine ethnique ou de leur appartenance religieuse. Les migrants et les travailleurs migrants restent des cibles faciles pour les manifestations de racisme et de xénophobie et pour la discrimination raciale.

Nous demandons donc aux États Membres d'élaborer des politiques et des programmes pour protéger les droits des migrants et des travailleurs migrants. À cet égard, les peuples autochtones et les personnes handicapées sont également victimes de graves formes de discrimination raciale et de l'intolérance qui y est associée, et cela exige que des mesures spécifiques soient prises pour favoriser leur participation à la société et la pleine réalisation de leurs droits fondamentaux.

Les stéréotypes négatifs fondés sur la religion ou la croyance, ainsi qu'une augmentation du nombre d'incidents liés à la haine religieuse sont autant de facteurs qu'il faut traiter aux niveaux national et international. La prolifération du discours haineux reste un problème dans divers endroits de la planète qui est exacerbé par un recours abusif aux technologies aux fins de diffuser à grande échelle des informations et/ou des stéréotypes négatifs. Il importe donc que les États Membres relèvent le niveau d'inclusion sociale, ce qui est indispensable pour lutter contre la discrimination raciale et l'intolérance qui y est associée.

Les États Membres du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes restent convaincus que le dialogue interculturel, la tolérance, l'éducation et le respect de la diversité sont des approches utiles pour que la communauté internationale puisse se doter d'un programme d'action global, commun et consensuel aux fins de la lutte contre ces fléaux. Il est nécessaire aussi de s'attaquer aux causes profondes et de prendre des mesures préventives et correctives de large portée, notamment une action législative, le cas échéant, pour éliminer les actes de racisme, de discrimination raciale et de xénophobie et l'intolérance qui y est associée.

La célébration aujourd'hui du dixième anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Durban offre une autre occasion de mobiliser la volonté politique et la détermination de tous pour mettre un terme au racisme et placer les

victimes au centre de nos délibérations. À cet égard, le Groupe souligne qu'un intérêt renouvelé et un financement adéquat des mécanismes de suivi, ainsi qu'une coopération internationale soutenue, sont indispensables pour lutter contre toutes les formes et manifestations du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée.

Nous saluons la décision prise par l'Assemblée générale d'ériger un mémorial permanent en l'honneur des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves. Nous encourageons les États Membres, les organisations non gouvernementales, le secteur privé et les particuliers à appuyer cette initiative et d'autres destinées à donner plus de visibilité au message contenu dans la Déclaration et dans le Programme d'action. En cette Année internationale des personnes d'ascendance africaine, le mémorial n'acquiert que plus d'importance, et sert de vitrine à notre détermination à faire en sorte que ce tort historique et ses effets résiduels associés au racisme et à la discrimination raciale ne se reproduisent plus jamais.

Pour terminer, les États Membres du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes réaffirment la Déclaration et le Programme d'action de Durban et le document final de la Conférence d'examen de Durban de 2009 (A/CONF.211/8, chap. I), ainsi que notre engagement à les mettre en œuvre pleinement et efficacement. Nous sommes convaincus qu'avec l'appui nécessaire de tous les États Membres, le processus de Durban peut aboutir à l'élimination de toutes les formes de racisme, de discrimination raciale et de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, permettant ainsi à tous, partout dans le monde, de jouir pleinement de leurs droits de l'homme et libertés fondamentales. Nous espérons bien que le projet de déclaration politique (A/66/L.2) sera adopté à la fin de la séance de ce matin.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de Monaco, qui s'exprimera au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États.

M^{me} Picco (Monaco) : Le Groupe des États d'Europe occidentale et autres États au nom duquel j'ai l'honneur d'intervenir a reconnu que le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée sapent les buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies. De notre appartenance à la famille humaine, nous naissons libres et égaux en

dignité et en droits et devons agir les uns envers les autres dans un esprit de solidarité sans distinction aucune.

Forts des progrès notables déjà accomplis, il nous incombe à tous la responsabilité de promouvoir la lutte contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, fléaux qui perdurent dans tous nos pays et menacent les fondements de nos sociétés démocratiques, que sont l'état de droit et le respect des droits de l'homme.

Bien que certains États du Groupe aient décidé de ne pas participer à l'évènement d'aujourd'hui, et malgré le fait que certains États ne participent pas à ce processus, nous renouvelons tous notre engagement sans faille à poursuivre, aux niveaux international, régional et national, la mise en œuvre des mesures efficaces pour combattre ces fléaux, mettre fin à l'impunité et intégrer la promotion de l'égalité et l'égalité des chances au sein de toutes nos politiques gouvernementales.

Le Groupe des États d'Europe occidentale et autres États réaffirme sa solidarité aux trop nombreuses victimes du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, qui continuent d'être meurtries et bafouées de par le monde. Chaque victime doit être reconnue et doit bénéficier de la même attention.

Quelles qu'en soient la source, la cause, la forme ou la manifestation, le racisme et la discrimination raciale sapent la dignité humaine et doivent être combattus pour éviter le déni des droits de l'homme et des libertés fondamentales de la personne humaine. Nous attachons la plus grande importance à l'éducation, à la formation et à la prévention, car elles permettent une meilleure appréhension des phénomènes à combattre et promeuvent la richesse de nos différences et le respect de notre diversité.

Nous saisissons cette occasion pour réitérer notre appel à la ratification universelle et à la pleine et entière mise en œuvre des dispositions de la Convention sur l'élimination de la discrimination raciale, dont tous les membres de notre Groupe sont parties, instrument juridique principal pour prévenir, combattre et éliminer le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée.

Le Président (*parle en anglais*): Je donne maintenant la parole à M^{me} Sarah White, Présidente du

Conseil du Mississippi Workers' Center for Human Rights.

M^{me} White (Mississippi Workers' Center for Human Rights) (*parle en anglais*): Au nom des innombrables victimes de la discrimination raciale partout dans le monde, c'est un honneur de faire entendre ces voix ici aujourd'hui. Je transmets à l'Assemblée les salutations du Mississippi Workers' Center for Human Rights, dont je suis la Présidente du Conseil d'administration.

Le Centre a été fondé en 1966 par la militante des droits de l'homme de longue date, M^{me} Jaribu Hill. Situé dans le delta du Mississippi, le Centre se bat pour la dignité et les droits de l'homme des travailleurs afro-américains mal payés et de tous ce qui croupissent dans la pauvreté.

Mais je suis ici aujourd'hui pour servir de voix à tous ceux qui ont été exclus, marginalisés ou qui ont vu leurs droits fondamentaux bafoués ou niés. Lorsque j'ai participé au panel sur la parole des victimes à la Conférence de Durban en 2001, puis de nouveau, à la Conférence chargée de l'examen de Durban, en 2009, j'ai évoqué l'histoire des luttes engagées par les pêcheurs de silure sur le Mississippi et les combats que nous avons dû livrer jour après jour pour les droits de l'homme et la justice. J'ai décrit comment nous, femmes noires, devons rester debout 12 heures par jour, les pieds immergés jusqu'aux chevilles dans de l'eau contenant du chlore et d'autres produits chimiques nocifs. Cette eau contaminée provoquait de graves éruptions cutanées et d'autres problèmes de santé. Nos superviseurs, des hommes blancs, nous obligeaient à accélérer la cadence de la chaîne de production pour que l'entreprise puisse engranger un maximum de bénéfices. Nos patrons n'avaient cure de la santé et du bien-être des employés. Les superviseurs nous terrorisaient, en nous menaçant : « Plus vite ou dites adieu à votre emploi ». Nous faisons l'objet d'un harcèlement sexuel et racial quotidien. Nous n'avions pas le droit d'aller aux toilettes. Voilà les conditions de travail de tous les jours, aujourd'hui encore, dans les secteurs de la volaille et du silure. Nous subissons ces indignités du fait de notre couleur de peau et de notre classe sociale.

Je suis ici aujourd'hui pour que tout le monde sache que nous sommes soulevés et que nous nous sommes battus pour que la justice et les droits de l'homme soient respectés. Nous avons organisé des grèves du travail, remporté des batailles et lancé un

mouvement pour les droits des travailleurs dans tout l'État. Les usines ont commencé à s'organiser. Bien que nous ayons remporté de nombreuses victoires, nous devons toujours continuer à nous battre. Les injures raciales, l'intimidation et le harcèlement sont des occurrences quotidiennes. Des exécutions extrajudiciaires se produisent encore aujourd'hui. La ségrégation raciale est toujours d'actualité sur les lieux de travail. Les ouvriers noirs se voient encore maintenant attribuer les tâches les plus sales et les plus dangereuses et sont forcés de travailler dans des conditions qui ressemblent à s'y méprendre à de l'esclavage. Des gens meurent toujours pour gagner leur vie.

Le Centre a été créé il y a 15 ans pour venir en aide aux ouvriers afro-américains aux bas salaires, toutefois nous aidons tous les ouvriers. Nous leur donnons des bases afin qu'ils puissent s'organiser pour lutter contre les injustices raciales. Nous leur apprenons leurs droits et nous leur expliquons la loi. Nous travaillons également sur les questions liées au logement et à la communauté. Nous passons par un réseau d'avocats, d'éducateurs associatifs, d'enseignants, de groupes de femmes, d'assistants sociaux et de gens comme vous et moi, qui consacrent leur vie à protéger les droits de l'homme. Des étudiants de tous les États-Unis et du monde entier viennent faire des stages au Centre, nous aident à préparer les dossiers, à sensibiliser les ouvriers, à distribuer des tracts, à travailler avec des prisonniers et des personnes qui viennent d'être libérées de prison, pour veiller à ce que leurs droits en matière d'emploi ne soient pas bafoués. Ils nous aident à faire tout le travail de terrain s'agissant du démarchage et des activités de proximité.

Toutes sortes de personnes viennent nous aider : riches ou pauvres, blanches ou noires, autochtones, de tous horizons sociaux ou religieux. Le Centre représente un espace où la communauté peut se réunir pour éduquer les ouvriers. Surtout, nous effectuons un travail auprès des jeunes pour lutter contre les injustices et empêcher la discrimination à l'avenir. Nous organisons des réunions-débats pour aborder les problèmes de la communauté en matière d'éducation, comme par exemple la pénurie de manuels scolaires. Nous travaillons très dur avec très peu de ressources. Le financement est une source de préoccupation majeure pour nous.

La Conférence mondiale contre le racisme et la Conférence chargée de l'examen de Durban sont des expériences que je n'oublierai jamais. J'ai vu que le

travail que nous faisons ressemble beaucoup au travail accompli par tous les groupes de la société civile dans le monde. Je sais qu'ils rencontrent exactement les mêmes problèmes, seul le lieu change. Je me rappelle avoir rencontré tant de personnes extraordinaires à Durban, en Afrique du Sud. J'ai vu des gens venus du monde entier se battre pour faire respecter leurs droits. J'ai rencontré d'autres victimes de la discrimination raciale. Leur courage inspirait une telle force. Je suis toujours en contact avec nombre d'entre elles et nous nous entraînons encore à ce jour.

La Conférence m'a redonné de l'espoir pour retourner auprès des miens et continuer de lutter. Je crois que c'est ce que j'ai fait. Je voudrais vraiment que nous fassions front commun pour veiller à ce que les gouvernements prêtent attention aux problèmes qui affectent tous les êtres humains. Les hommes et les femmes politiques doivent répondre de leurs actes. Une fois que nous les avons élus, nous devons nous assurer qu'ils n'oublient pas les besoins des victimes et qu'ils protègent nos droits.

La plupart des pays n'ont pas beaucoup progressé par rapport à la situation qui était la leur il y a 10 ans au moment de la Conférence de Durban. Le chômage est toujours extrêmement élevé et la discrimination dans les systèmes éducatifs et pénitentiaires reste très répandue. Des difficultés subsistent en ce qui concerne les soins de santé et les droits des travailleurs. Aujourd'hui, les gouvernements ont l'occasion de s'unir et de s'élever contre le racisme. J'espère qu'ils sauront la saisir. La Déclaration et le Programme d'action de Durban sont très importants pour donner aux personnes espoir et perspectives d'avenir. Cette lutte est notre combat – le combat des personnes d'origine africaine, des personnes d'origine asiatique, des peuples autochtones, des femmes, des enfants, des minorités – et nous tirons notre force de l'alliance de nos voix autour d'un même objectif : faire en sorte que la Déclaration et le Programme d'action de Durban portent leurs fruits.

Le Président (*parle en anglais*) : Nous venons d'entendre le dernier orateur inscrit sur ma liste.

Comme les membres le savent, l'Assemblée a décidé, dans sa résolution 65/279, que la Réunion de haut niveau adopterait le projet de déclaration politique (A/66/L.2) à la séance plénière de clôture. Les membres se rappellent également que le Président de la République sud-africaine et le Secrétaire d'État aux affaires étrangères du Soudan, qui a pris la parole au

nom des États africains, ont proposé ce matin que l'examen et l'adoption de la déclaration politique aient lieu à la séance plénière d'ouverture.

Puis-je considérer que l'Assemblée décide d'adopter le projet de déclaration politique à la présente séance plénière d'ouverture?

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en arabe*) : L'Assemblée générale va maintenant se prononcer sur le projet de résolution [A/66/L.2](#), intitulé « Unis contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée ». Puis-je considérer que l'Assemblée générale décide d'adopter le projet de résolution [A/66/L.2](#)?

Le projet de résolution [A/66/L.2](#) est adopté (résolution 66/3).

Le Président (*parle en arabe*) : Je voudrais, à cette occasion, exprimer mes sincères remerciements à M. Tommo Monthe, Représentant permanent du Cameroun, et à M^{me} Isabelle Picco, Représentante permanente de Monaco, pour la patience et la compétence avec lesquelles ils ont, pendant les consultations, mené les débats et les négociations complexes afin de les faire aboutir. Je suis sûr que les membres de l'Assemblée générale se joignent à moi pour leur exprimer tous nos remerciements.

La séance est levée à 11 h 5.